



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-147

Publication le - 3 JAN. 2019

L'an **deux mille dix-huit**, le **dix-huit décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **12 décembre 2018**

Etaient présents : Mme BONNICEL, Mr FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, Mr LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à Mme BONNICEL, M. FICHOT à Mr FRIAUD, Mme VATAN à Mr MARCONNET à partir de 20 h, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX, M. GUERIN à M. MORAND.

Monsieur FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN CHEMIN DE LA MOLETTE

Monsieur MARCONNET, adjoint aux travaux, expose qu'à la fin des années 1990 une esquisse cadastrale avait été réalisée pour permettre l'acquisition de terrains frappés par l'alignement du Chemin de la Molette.

Un riverain ayant refusé de signer l'esquisse, la procédure d'acquisition est restée inachevée.

Aujourd'hui des administrés ont divisé les parcelles BR 40, 115 et 117 situées Chemin de la Molette en vue de les vendre pour construire.

Mairie Suite au bornage réalisé le 14 septembre 2018, la superficie à céder à la Commune représente 279 m². C'est l'occasion de régulariser la situation pour les terrains concernés.
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Selon un avis des Domaines, l'emprise touchant des dépendances de propriété bâtie est estimée à 8,40 € du m² et l'emprise touchant des terrains nus est estimée à 3,40 € du m². Aussi, la collectivité se propose d'acquérir ces 279 m² de terrain au prix de 1319,50 € (70 m² X 8,40 € + 209 m² X 3,50 €).

Par courrier du 5 novembre dernier, les propriétaires ont fait part de leur accord sur cette proposition.

Ce dossier a été examiné en Commission Travaux en date du 14 novembre 2018.

C'est pourquoi, Monsieur MARCONNET propose au Conseil Municipal d'approuver cette acquisition, d'en supporter les frais liés et d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 19 Décembre 2018

Le Maire,


Isabelle BONNICEL

